JURA BERNOIS



COURTELARYGuillaume Tell au Toit des Saltimbanques

Gilbert et Oleg se lancent pour la première fois dans l'interprétation d'un grand classique: Guillaume Tell. Gilbert souhaite une mise en scène classique alors qu'Oleg ne veut pas jouer les seconds rôles. Un drame magique et comique sur le thème de la liberté. A découvrir au Toit des Saltimbanques vendredi 4 et samedi 5 février à 20h./c

JEUNES EN DIFFICULTÉ PROFESSIONNELLE

Le case management pour éviter les écueils

Le 1er janvier 2009, Antoine Le Roy endossait pour la première fois son rôle de case manager. Deux ans après, un petit bilan s'impose à propos de cette nouvelle profession visant à accompagner les jeunes en situation de rupture sur le chemin de la vie professionnelle.

MÉLANIE BRENZIKOFER

ntoine Le Roy, qui travaille alternativement sur les sites de l'orientation professionnelle de Tavannes et de Bienne, a pour rôle d'organiser la mise en place d'un projet de formation pour des jeunes vivant des situations qui risquent de compromettre leur avenir professionnel. Pour ces deux premières années, il dresse un bilan mitigé: «Le bateau est parti mais n'est pas encore arrivé au port!» Pour le case manager, les situations sont très différentes, il y a celles qui tournent bien, celles qui tournent mal, et celles qui vont en dents de scie et où il faut sans cesse tout reprendre à zéro. «On en est encore à la phase de découverte et bien des choses restent à améliorer, mais il faut du Chaque expérience temps. permet d'apprendre, de tirer des leçons. En deux ans, j'ai vu des jeunes grandir et prendre de l'assurance, d'autres essuyer de nombreuses déceptions. Ces situations donnent parfois un sentiment de frustration, mais on est sur la

ANTOINE LEROY Le case manager officie alternativement sur les sites de l'orientation professionnelle de Tavannes et de Bienne. (BRUNO PAYRARD)

bonne voie.»

Le case management formation professionnelle est entré en vigueur le premier janvier 2009 dans le canton de Berne. Cette mesure, qui en est encore à sa phase d'essai, s'adresse aux jeunes âgés de 14 à 24 ans qui rencontrent des difficultés multiples, d'ordres scolaire, familial et/ou social pouvant mettre en échec leur avenir professionnel. "Après avoir tenté plusieurs options, le corps enseignant — avec l'accord des parents — fait appel au case manager. Je ne

m'occupe que des cas les plus «extrêmes», il y a évidement d'autres alternatives avant de passer par mon bureau. Heureusement, dans la plupart des cas, un simple rendez-vous avec un-e psychologue conseiller-ère de l'orientation professionnelle suffit», relate Antoine Le Roy. «La plupart de ces jeunes ont vécu des problèmes liés à la pauvreté, à la violence, aux migrations. Leur vécu les empêche d'avancer et de se projeter dans la vie active par eux-mêmes. J'endosse parfois un rôle paternaliste, ou d'assistant social. Mon travail consiste avant tout à utiliser toutes les options qui leur permettront de trouver leur place dans le monde de l'emploi (stages, semestres de motivation, préapprentissages, apprentissages, etc.)».

Concernant d'éventuelles améliorations, le case manager évoque la coordination entre les différents services (corps enseignant, services sociaux, etc.). «Dans l'idéal, il faudrait plus d'échanges, de feedbacks et de dialogue entre chaque partie. Malheureusement, le principe de la protection des données nous empêche parfois d'avoir accès à des informations importantes».

Le case management formation professionnelle qui, rappelons-le, est un projet lancé par la conseillère fédérale Doris Leuthard, terminera sa «période d'essai» en janvier 2012. /MBR

Plus d'informations dans les centres d'orientation professionnelle ou sur www.be.ch/orientationprofessionnelle ou www.vol.be.ch/site/fr/planb.htm

«Le bateau est parti mais n'est pas encore arrivé au port!»

Antoine Le Roy